



www.AIVPV.ch

**Association des intérêts Vessy Place-Verte (AIVPV)
C.P. 23 1234 Vessy
Compte de chèques postaux 12-13953-4**

Novembre 2005

Chers membres et futurs membres,

C'est un vrai bonheur pour moi en tant que nouveau président de l'association, de vous écrire ces quelques lignes. En effet, c'est l'occasion unique de prendre la parole et de susciter votre intérêt. Laissez nous le temps de vous convaincre de l'importance d'une association de quartier comme la nôtre.

Pour nos fidèles lecteurs, je suis sûr que cette édition du Furet va vous apporter des nouvelles toutes fraîches...

Je profite également de ces quelques lignes pour remercier mes prédécesseurs pour tout leur engagement au sein de notre association.

Mais avant d'aller plus loin il faut quand même revenir sur des questions fondamentales, qui nous sommes? Quel est notre but? Qui peut devenir membres? Et comment nous contacter?

Notre association a été fondée en 1929 déjà, et a pour but de sauvegarder l'intérêt général de la région de Vessy / Place-Verte. Il suffit d'habiter cette région, et vouloir s'y intégrer pour faire partie de notre association.

Nous sommes une équipe de 13 bénévoles, qui s'engagent pour le bien de notre association et de son fonctionnement. Et sans oublier nos nombreux membres que nous remercions pour leur engagement.

Une petite précision s'impose, "le Furet" est le moyen de communication de notre Association des Intérêts de Vessy Place-Verte, abrégée AIVPV.

Notre collaboration avec les autorités et les habitants nous permet de trouver des solutions aux problèmes locaux qui nous concernent tous. Notre pouvoir de décisions dépend avant tout de votre engagement à faire bouger et avancer les choses. Nous ne sommes pas là pour subir les nuisances, mais essayer de les

anticiper. A ce propos, je vous engage à lire le texte sur le "Plateau de Vessy, l'heure de Vérité?".

Nous mettons vos problèmes en avant afin de trouver une solution en appuyant cette demande auprès des autorités. Tous ensemble nous avons plus de pouvoir que chacun individuellement.

C'est toujours avec intérêt et plaisir que nous attendons vos questions, suggestions ou encore vos textes qui seront publiés.

Tous les sujets nous préoccupent. Par exemple, en ce qui concerne l'accroissement de puissance de l'antenne UMTS au chemin des Bûcherons, nous sommes en constante discussion avec les habitants de la région afin d'appuyer leurs craintes. A ce propos, vous trouverez un article dans ce Furet.

Les problèmes de circulation entre le chemin Antoine-Martin / Marsillon et le chemin des Marais sont également évoqués.

Notre Association fonctionne grâce à la générosité de ses membres. Sans elle, nous ne pourrions continuer de défendre VOS intérêts. Nous vous remercions par avance pour le paiement de la cotisation qui s'élève à 20 CHF par famille et par an.

Avant de jeter notre journal, une petite information de dernière minute. En complément du FURET, nous avons créé un site internet. Eh oui, il faut se tenir à jour. Vous y trouverez entre autre l'agenda de notre association, les dernières actualités, qui nous sommes ainsi que les membres du comité. Nous attendons vos commentaires par courrier ou par mail. Bienvenue sur le site :

www.AIVPV.ch

En espérant de vous revoir à l'une ou l'autre des manifestations, nous vous souhaitons une très bonne fin d'année.

R.R.

Plateau de Vessy : l'heure de vérité ?

Genève pleure le manque de logements. Une situation qui est dramatique pour bon nombre de nos concitoyens. Il n'est ici nulle question de chercher les coupables de cette gabegie, ni d'avoir la prétention d'amener des solutions toutes faites, mais bel est bien de se poser quelques questions.

Nous savons qu'avec le plateau de Vessy, nous disposons d'une grande surface constructible, appartenant en plus, à l'Etat de Genève. Il est donc tout à fait légitime de penser, qu'un de ces quatre matins, (et peut être plus tôt que certains ne le pensent) le DAEL, (Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement) vienne avec quelques propositions dont il a le secret et qui font rarement l'unanimité ! Les récents exemples ne manquent pas !

Bien sûr, le plateau de Vessy est en zone agricole. Mais le Grand Conseil a tout pouvoir de déclassement, et ceci pourrait se faire, une fois n'est pas coutume, rapidement.

Ça pourrait avoir comme conséquence, vu que nous ne maîtrisons absolument pas la situation, de se retrouver avec un projet immobilier qui ne convienne à personne. Et surtout pas aux riverains ! Où il faudrait utiliser les procédures légales afin de se faire entendre. Et bien sûr, tout cela avec des coûts juridiques très importants.

Alors, la grande question qu'il faut se poser, c'est qu'est-ce que nous voulons, nous, habitants du quartier ? Subir et attendre avec le risque de se retrouver dans une situation pour le moins fâcheuse ? Ou, au contraire, en tenant compte que de toute façon quelque chose se fera tôt ou tard sur ce plateau, d'être pro-actif, comme l'AIVPV l'est dans d'autres projets.

Mais qu'est-ce que l'on entend par pro-actif ? Tout simplement de prendre les devants. De faire des propositions, de participer en s'invitant aux débats afin que l'on entende nos revendications avant qu'il ne soit trop tard ! Bref, « prévenir au lieu de guérir ».

Il ne faut pas se leurrer. Nous nous trouvons à l'aube de passablement de chamboulements dans le quartier. Le comité va bien entendu rester à l'affût de toutes les informations et vous les transmettra. Mais pour l'instant il est un peu seul pour être vraiment pris au sérieux. Nous avons besoin, chers voisins, de votre soutien, afin que l'AIVPV puisse réagir le plus efficacement possible aux défis futurs. Il est également essentiel que nous soyons unis pour représenter une force considérable (rejoignez notre association), seule solution afin d'avoir du poids, d'être un véritable lobby.

Pro-actif ou attentiste ? Voilà la question. Alors écrivez-nous, faites nous part de vos souhaits et de vos remarques, afin que l'on puisse prendre ensemble les bonnes décisions, de ce mettre d'accord, et surtout de parler d'une seule voix quant à la suite à donner à cette affaire.

Ensemble nous serons plus fort !

N'oubliez pas l'heure de vérité approche...gentiment...mais sûrement !

S.G.

La vague de l'UMTS

Et oui, les opérateurs de téléphonie mobile ayant acheté à prix d'or des concessions UMTS auprès des autorités fédérales, ces derniers entreprennent des déploiements impressionnants d'antennes UMTS à travers la Suisse, le canton de Genève et bien sûr, Veyrier.

Il ne passe pas une semaine sans que plusieurs demandes d'autorisations de construction d'antennes soient publiées dans la FAO.

Une de ces demandes concerne les habitants de Veyrier.

Il s'agit d'une antenne existante au chemin des Bûcherons sur laquelle des antennes UMTS seront installées.

Cette antenne est particulière car sa zone à risque, soit celle qui concerne des dépôts d'oppositions irradiée sur un périmètre de pratiquement 800 m. Inutile de dire que ce périmètre englobe l'école de Bois-Gourmand, l'école Girsas, la Salésienne, le centre sportif du Grand-Donzel etc.

A l'heure où les risques pour la santé sont de plus en plus remarqués, de nombreux habitants s'étonnent que des installations puissent être sises à des endroits où nos enfants passent la plus grande partie de leur vie.

Renseignements pris auprès des autorités communales, ils ne prévoient pas de faire entrave à des installations UMTS à cet endroit.

Le DAEL vient juste de donner son autorisation pour le projet de construction. Nous allons nous y opposer.

Et vous, qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

K.T.

Carrefour des routes Antoine-Martin, Marsillon et chemin des Marais

La route Antoine-Martin et son prolongement route de Marsillon accueillent l'important trafic sud-est /nord-ouest. Depuis plus d'une année, la circulation sur les voies précitées s'est considérablement accrue et ceci spécialement aux heures de pointe. Tout changement de direction depuis la route Antoine-Martin en direction du ch. des Marais ou encore toute sortie depuis celui-ci deviennent périlleux et occasionnent des files d'attentes. Le signal stop du chemin des Marais empêche la

fluidité du trafic car les véhicules ont de la peine à accéder à la route tellement la densité du trafic est importante. A l'inverse, les véhicules et surtout les bicyclettes ne peuvent accéder au chemin des Marais que difficilement.

Plusieurs accidents ont déjà marqué ce carrefour, par des collisions en chaîne ou encore des cyclistes renversés.

Que faire ?

La création d'un giratoire pourrait ainsi favoriser la fluidité du trafic et rendre ce carrefour plus sûr. Cette mesure empêchera qu'une partie des véhicules se glisse dans le chemin du Champ-des-Bois pour éviter le carrefour. Par la présence d'un giratoire, elle diminuera également les vitesses parfois excessives de certains véhicules sur le tronçon Antoine-Martin et Marsillon. Ce ralentissement sera également bénéfique aux piétons traversant la route Antoine-Martin qui souhaitent emprunter l'unique passage de sécurité de cet endroit. A ce propos une pétition a été déposée le 13 juin 2005 par les habitants des chemins avoisinants auprès de l'office des transports et de la circulation pour la mise en place de feux.

Le Conseil administratif devra prochainement prendre toutes les mesures sécuritaires qui s'imposent pour modifier ce carrefour en accord avec le canton, responsable de la route cantonale Antoine-Martin et route de Marsillon.

H.S.

Afin de promouvoir nos activités et rester une association dynamique, nous vous remercions d'avance de payer la cotisation annuelle qui est restée inchangée, et qui s'élève à Frs. 20.- par an

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement ci-joint.

Quelques communications

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai 2005 est à votre disposition en écrivant à notre comité.

Nous souhaitons aussi vous informer sur l'installation d'une microcentrale hydroélectrique sur le site de l'ancienne usine des eaux d'Arve de Vessy. La quantité d'électricité produite dans cette centrale, permettra de proposer à 500 foyers genevois une énergie verte. Les travaux ont débuté le 1^{er} septembre 2005 et devraient durer jusqu'à mars 2007, soit environ 18 mois. Les conséquences pour notre région vont concerner la dureté de l'eau. Sans rentrer dans les détails techniques, la dureté de l'eau distribuée par les robinets de notre région va changer. Nous aurons durant ces 18 mois, de

l'eau du lac qui est plus douce que l'eau de l'Arve. La quantité de produit à utiliser pour le lave-vaisselle, ainsi que pour le lave-linge va diminuer, ce qui est une bonne nouvelle. Bien sûr les SIG se tiennent à votre disposition pour de plus amples explications.

Nous adressons encore nos félicitations à toute l'équipe de théâtre "Les Trétaux de l'Arvaz" et aux choristes pour leur remarquable prestation dans un cadre idyllique du Plateau de Vessy et glou glou glou pour les projets de construction dans cette région... à qui voudra bien comprendre...

Nous vous encourageons à prendre connaissance des évènements importants de notre association, qui seront affichés sur les tableaux d'informations régionales réservés pour les associations de la commune de Veyrier.

Cette année encore nous avons participé à la Vogue de Veyrier le 23 et 24 septembre 2005. Notre stand a remporté un énorme succès. L'ambiance y était extraordinaire, et notre assiette d'apéritif s'est vendue à merveille. C'était l'occasion de rencontrer nos membres.

Après vérification auprès des autorités de Veyrier, nous avons eu la confirmation qu'une demande d'une patrouilleuse scolaire pour la poste de Vessy est en cours auprès du Département de Justice et Police de Genève. Nous espérons que le DJP accède rapidement à cette demande.

Concernant l'évolution de la transformation de l'EMS de Vessy, le projet retenu par le jury sera connu vers la fin novembre 2005. Plusieurs maquettes en plus de celle du

gagnant seront exposées à l'intérieur de la Maison de Vessy à partir du mois de décembre pour une dizaine de jours. Nous vous encourageons à aller les voir.

Après vous avoir exprimé nos meilleurs vœux de santé et bonheur en famille pour 2006, nous aurons le plaisir de vous revoir pour notre **traditionnel repas** annuel qui aura lieu début février. N'oubliez pas de regarder les panneaux officiels afin de connaître la date exacte du repas. Mais nous vous ferons aussi parvenir un Furet spécial pour vous annoncer la date et le restaurant.

Le prochain Furet sera publié en avril 2006 afin d'annoncer notre Assemblée générale qui se tiendra en mai.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres désirant s'intégrer dans le quartier et donner un peu de leur temps pour notre association. Nous vous accueillerons à bras ouvert. N'hésitez pas de nous contacter.

Cette année nous aurons le plaisir de participer à la fête de l'Escalade à l'école de Pinchat, le vendredi 9 décembre, ainsi que la fête de Noël à l'école de Bois-Gourmand, le jeudi 22 décembre. Merci aux enseignants pour l'organisation de ces fêtes.

Venez nombreux déguster
notre **traditionnel vin
chaud** qui sera offert par
notre association :

Le vendredi 9
décembre 2005 lors de
la fête de l'Escalade
à l'école de Pinchat

Et

Le jeudi 22 décembre
2005 lors de la fête
de Noël à l'école de
Bois-Gourmand



N'hésitez pas de consulter notre site internet,
www.AIVPV.ch, pour l'Agenda 2005-2006.

Voici la liste des membres du comité pour 2005-2006, élu lors de
notre assemblée générale du lundi 23 mai 2005:

Président :

RÜTTIMANN Roland 022 / 784 18 03 20 ch. de l'Argilière

Vice-président :

GROLIMUND Stéphane 022 / 784 19 45 6 ch. Bois-Marquet

Trésorier :

SCHWARZ Urs 022 / 784 35 54 4 ch. Grand-Donzel

Membres :

CZECH Michel 022 / 784 01 43 25 ch. Tour-de-Pinchat

HÄNNI Marlis 022 / 784 03 44 26 ch. d'Orjobet

HAUF Viviane 022 / 784 41 39 46 ch. de l'Argilière

HENRICHSEN Irène 022 / 784 18 17 40 ch. Chantefleur

MAGNIN HOTTELIER Sylviane 022 / 784 40 66 120 ch. des Bûcherons

OBERSON Monique 022 / 784 25 73 10 ch. Passoret

RÜTTIMANN Ruth 022 / 784 21 82 11 ch. des Lucioles

SCHAERER Henri Marc 022 / 784 37 26 4 ch. de la Milière

TAIMSALU Kai 022 / 784 35 17 93 ch. des Bûcherons

VALDEZ Vladenka 022 / 784 41 84 13 A ch. Place-Verte

Vous pouvez aussi nous contacter sur le site
www.AIVPV.ch ou **contact@aivpv.ch**